

cieuses ; tantôt placé le long des murs de nos jardins, il en masque la nudité par ses bouquets nombreux ; ailleurs, arbrisseau isolé, il se montre dans nos parterres sous la forme d'une masse de fleurs en boule du plus bel éclat.

La feuille du *Lilas* est presque faite en cœur ; son tissu uni et d'un vert doux, ressemble à celui d'un taffetas très fin ; le moindre zéphir en agite toutes les branches ; leur mouvement est gracieux ; leur murmure n'a rien de bruyant et le nombre des feuilles forme un abri impénétrable. Enfin peu d'arbustes qui peuvent disputer la prééminence au *lilas* ! Si maintenant nous le considérons quant à ses fleurs, nous le trouverons encore plus admirable. Sortons de nos appartements et allons considérer ce délicieux arbuste, au milieu de nos parterres. Voyez comme ces gros bouquets de fleurs s'élèvent à l'extrémité de ses rameaux et se balancent avec grâce sur une forêt de verdure. On dirait que la nature semble avoir pris plaisir à faire de chacune de ces grappes, un massif, dont toutes les parties étonnent par leur délicatesse et leur variété. Voyez comme la lumière se joue à travers ses grappes charmantes et se décompose en mille nuances qui, toutes, venant à se fondre dans la même teinte, forme cette heureuse harmonie qui désespère le peintre et confond l'observateur. Voyez encore cette gradation de la couleur depuis le bouton purpurin jusqu'à la fleur qui se décolore. Coupez maintenant une de ces grappes et portez votre attention sur chacune des fleurs dont elle est composée. Quelle miniature ! Chacune de ces fleurs est solitaire sur un petit pédoncule qui repose lui-même avec deux autres sur un pédoncule commun ; c'est la fleur du milieu qui fleurit toujours la première ; chaque corolle est divisée en quatre lobes qui imitent parfaitement une croix ; ces lobes se réunissent à leur base et forment par leur soudure un petit tube blanchâtre au milieu duquel se trouve le pistil ; or, pourquoi ce tube, pourquoi surtout sa longue dimension ? Ah ! c'est que le *lilas* est une fleur printannière ; ce tube renferme la graine, et la nature, qui a voulu prendre soin de cette graine, lui a donné dans ce tube une enveloppe qui la protège et qui lui conserve la chaleur nécessaire pour arriver à sa maturité.

MAGNAT.

Les Théâtres.

Les lecteurs de l'*Echo* se rappellent sans doute ce que les *payens eux-mêmes* et les *auteurs dramatiques* modernes ont pensé des funestes effets des *théâtres*. Nous reviendrons prochainement sur cet important sujet ; en attendant, nous les engageons à relire attentivement les articles que nous avons publiés dans les 4ème et 5ème numéros de la présente année 1860, et intitulés : *Principes d'un homme raisonnable sur les spectacles* : — *théâtre condamné par les auteurs dramatiques*. (pages 60 et 80.) Puisse cette lecture dé-

tourner les catholiques de ces dangereux divertissements, et les empêcher d'encourager par leur présence ceux qui viennent étaler trop souvent le cynisme et l'im immoralité au milieu de nous.

L'Hon. Juge Chabot.

Le barreau de Québec, qui tout récemment s'est vu enlever deux membres distingués, MM. Angers et Primrose, déplore aujourd'hui la perte d'un de ses magistrats les plus intègres et les plus éclairés : l'hon. Juge Chabot est mort à Québec, dans la nuit du 30 au 31 mai, à l'âge de 53 ans, après une maladie de six mois.

Tour à tour depuis 1843 député à l'Assemblée Législative par le comté de Bellechasse et par la ville de Québec, il occupa à trois reprises différentes, l'important ministère des travaux publics. C'est à lui que notre fleuve doit une partie des quais construits jusqu'à Rimouski. Les citoyens de la ville n'oublieront pas que, par ses soins, la terrasse Durham est devenue le plus bel endroit de promenade que nous ayons.

Nommé juge de la Cour Supérieure, il s'est toujours acquitté de ses fonctions avec une droiture de raison, qui lui a valu l'estime de tous les membres du barreau ; ils lui reconnaissent surtout une très-grande facilité à débrouiller les affaires compliquées.

Nos lecteurs se rappelleront qu'il a été le premier président de la Société St. Vincent de Paul : il mérite d'être mis à la tête de ceux qui ont continué en Canada l'œuvre si admirable d'Ozanam.

Les six mois de sa maladie ont été employés à se préparer au passage de l'éternité. Très-souvent, et presque toutes les semaines, il recevait l'eucharistie avec une ferveur qui édifiait grandement sa famille et le nombreux cercle de ses amis.

L'Hon. Juge Chabot était oncle de M. T. E. Hamel, Prêtre du Séminaire, et d'un de nos confrères.

L'Abeille.

M. le Baron Gauldrée Boileau, consul de France, en Canada, et le général Goyon, commandant la garnison française à Rome, tous deux déjà chevaliers de la Légion d'honneur, viennent d'être promus par l'Empereur Napoléon au grade d'officiers.

Nos remerciements pour les *Considérations sur l'Agriculture canadienne*, par un ami de l'éducation.

Nous regrettons que le travail envoyé par un de nos dévoués abonnés soit arrivé trop tard ; il paraîtra dans notre prochain numéro.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Prix de l'abonnement pour tout le Canada : \$2 par an ; \$1 pour six mois ; en dehors du Canada \$2 50c. par an.

L'abonnement est pour un an ou pour six mois et date du 1er Janvier et du 1er de Juillet. Tout ce qui regarde la Rédaction et l'Administration doit être adressé *franco* à MM. les Éditeurs de l'*Echo* du Cabinet de Lecture Paroissial, Boîte 85, Bureau de Poste, Montréal.

On s'abonne chez M. Jean Thibaudeau, au Cabinet de Lecture paroissial rue Notre-Dame, et chez MM. Plinguet et Cie., Imprimeurs.

Imprimé par Plinguet & Cie., 26, rue St. Gabriel.